

4.4.5.1.3.11. Fourrés secondaires exotiques à *Schinus terebinthifolius* et *Flacourtia indica* des côtes rocheuses, trottoirs massifs et falaises basaltiques hygrophiles

Code Cahiers d'Habitats CBNM : 1.7.5.11

Correspondance TMNHR : 87.1935 Fourrés secondaires à *Schinus terebinthifolius*

Zone de référence : Ravine des Cafres, Saint-Pierre (X : 345134 ; Y : 7637963)



Photographie 137 : Fourrés à *Schinus terebinthifolius* et *Flacourtia indica*

Diagnostic structural

Ces fourrés arbustifs secondaires sont denses, caractérisés physionomiquement par *Schinus terebinthifolius* et *Flacourtia indica*. Ils atteignent 2 à 3 m de hauteur et peuvent s'étendre sur de grandes surfaces (supérieure 70 m²) et difficilement pénétrable. Le couvert végétal herbacé est pauvre laissant souvent le sol nu. Lorsque ces fourrés se développent sur les parois subverticales des falaises et côtes rocheuses, ces fourrés présentent une forme prostrée due aux sapements des embruns et au régime éolien.

Diagnostic écologique

Fourrés secondaires semi-hygrophiles à hygrophiles paraclimaciques des côtes rocheuses, des trottoirs rocheux massifs et des falaises basaltiques hygrophiles de la côte « au vent » à *Schinus terebinthifolius* et *Flacourtia indica*

Synécologie :

Ces fourrés s'installent sur des sols ferrallitiques faiblement désaturés en arrière littoral sur les trottoirs rocheux. Sur la côte « sous le vent » en frange du supralittoral ces fourrés s'installent sur les parois des falaises et côtes rocheuses soumis aux embruns, et lorsque la mer agitée aux par les houles.

Syndynamique :

Cet habitat secondaire paraclimacique d'arrière littoral aurait remplacé la bande adlittorale primitive. Il constitue un stade stable d'évolution des végétations.

Synchorologie :

Cet habitat est très commun à La Réunion, caractérisé par deux espèces exotiques envahissantes : *Schinus terebinthifolius* et *Flacourtia indica*.

Schinus terebinthifolius, est présente sur l'ensemble de l'archipel des Mascareignes (Maurice et Rodrigues). Au regard de l'aire de répartition de *Schinus terebinthifolius* dans le monde, ces fourrés sont probablement présents dans d'autres régions du monde.

Flacourtia indica est présente au sein de l'étage de végétation mégatherme semi-xérophile et *Schinus terebinthifolius* au sein de l'étage mégatherme en conditions hygroclines à hygrophiles.

Flacourtia indica a une aire de répartition indo-pacifique alors que *Schinus terebinthifolius* est originaire dans le sud de l'Amérique mais de large répartition actuelle.

L'absence de données sur ces fourrés ne permet de justifier de leur existence dans d'autres régions du monde. Néanmoins, sur l'île Maurice ces deux espèces sont présentes et seraient susceptibles de former ces fourrés secondaires.

Diagnostic flore

Ces fourrés sont toujours dominés par *Schinus terebinthifolius* et *Flacourtia indica*. Le cortège floristique moyenne environ 5,6 espèces par relevé.

Espèce caractéristique : *Schinus terebinthifolius*, *Flacourtia indica*

Espèce caractéristique de variations: Aucune variation du groupement n'a été observée.

Flore compagne : *Furcraea foetidia*, *Agave Americana*

Variations de groupement

Aucune variation du groupement n'a été observée. Cet habitat correspond à une variante semi-hygrophile à hygrocline des fourrés secondaires à *Schinus terebinthifolius*.

Valeur patrimoniale et menaces

Cet habitat caractérisé par *Schinus terebinthifolius* et *Flacourtia indica*, deux espèces exotiques et ne présente pas d'intérêt floristique particulier. Ces deux espèces sont classées « 5 » selon l'échelle d'invasibilité de LAVERGNE (*en prép.*) à La Réunion où elles sont donc considérées comme des « taxons exotiques très envahissants, dominant ou co-dominant dans les milieux naturels ou semi-naturels, ayant un impact direct fort sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes ».

Ces fourrés constituent donc une menace pour les végétations indigènes telles que forêts et fourrés endémiques à *Pandanus utilis*, fourrés subhalophiles à *Psiadia retusa* endémiques de La Réunion) et influent sur la structure et le fonctionnement des écosystèmes. Sur la côte est (falaises, côtes rocheuses et plages de galets), ces fourrés semblent avoir remplacé les forêts et fourrés endémiques à *Pandanus utilis*.

Dans le sud et sud-ouest de l'île (parois subverticales des falaises et côtes rocheuses), ces fourrés semblent réduire l'expression des fourrés subhalophiles endémiques à *Psiadia retusa*.

Schinus terebinthifolius est une plante hôte pour les chenilles des papillons *Eutelia blandiatrix* et *Corgatha terracotta* (petite noctuelle endémique de La Réunion et de Maurice). *Flacourtia indica*, est une plante nourricière de prédilection des chenilles de *Phalantha phalantha aethiopica* dont le biotope principal est situé à Grande-Anse (Commune de Petite-Île) où *Flacourtia indica* est très abondante.

Enfin, ces végétations, ont une valeur ethnobotanique (cueillette et consommation des baies roses de *Schinus terebinthifolius* pour sa saveur de poivre et des prunes de *Flacourtia indica*). Les fleurs de *Schinus terebinthifolius* sont butinées par les abeilles et confèrent au miel une grande qualité.

Cet habitat exotique est très envahissant et présente un intérêt patrimonial très faible.

Discussion syntaxonomique

A l'heure actuelle, aucun rattachement phytosociologique ne semble avoir été établi sur ces fourrés. Néanmoins à l'échelle du département réunionnais, ce groupement possède une réalité numérique et de « terrain », fréquent sur une grande partie du pourtour côtier de l'île. Ainsi, le rang de l'association phytosociologique semble adapté :

Classe : *Schineta terebinthifolii* Colasse & Laurent (inééd)

Ordre : *Schinetalia terebinthifolii* Colasse & Laurent (inééd)

Alliance : *Schinion terebinthifolii* Colasse & Laurent (inééd)

Le groupement à *Schinus terebinthifolius* et *Flacourtia indica* correspond à une association :

Association : *Flacourtio indicae - Schinetum terebinthifolii* ass. nov.